

## ACTE DE FONDATION

Réunies à Barcelona le 12 novembre 2015, à 12:00 heures, les personnes détaillées par la suite:

1- Prénom: Lara, Noms: Pereira Garcia

Nationalité: espagnole, N.I.F: 47384631P, Municipalité/ Localité: Barcelone, Province: Barcelone, Rue Rabassa n°39.

2- Prénom: Elisa, Noms: Roldán Galván

Nationalité: espagnole, N.I.F: 71151058Y, Municipalité/ Localité: Barcelone, Province: Barcelone, Rue Rabassa n°39.

3- Prénom: Alba, Noms: Rubio San Simón

Nationalité: espagnole, N.I.F: 71166330Y, Municipalité/ Localité: Barcelone, Province: Madrid, Rue Escorial n°16.

Accordent:

1° Constituer une Association sous la protection de la Loi Organique 1/2002, du 22 mars, qui règle le droit d'association, sous la dénomination: "Asociación Cultivalia Senegaal".

2° Approuver les Statuts qui seront incorporés à cette Acte de Fondation comme annexe, à travers lesquels sera régie l'entité, qui seront lus dans cette même acte et approuvés par unanimité des personnes réunies.

3° Désigner le Conseil d'Administration de l'entité, dont la composition est la suivante:

-Présidente: Lara Pereira García

-Secrétaire: Elisa Roldán Galván

-Trésorière: Alba Rubio San Simón

4° Consentir à l'Administration chargée de l'inscription pour que l'identité de personnes qui signent soit vérifiée. (Royal Décret 522/2006, du 28 avril — B.O.E. numéro 110, du 9 mai de 2006).

Et n'ayant aucun sujet supplémentaire à traiter, on lève la séance étant 12:40 du jour indiqué précédemment.

Signé: Lara Pereira

Signé: Elisa Roldán

Signé: Alba Rubio